

# La lettre du projet

## Spéciale Développement Durable

Bulletin interne n° 7 – novembre 2016

### Semaine Européenne de la Réduction des Déchets du 19 au 27 novembre 2016



L'objectif de la Semaine est de sensibiliser tout un chacun à la nécessité de réduire la quantité de déchets générée et de donner des clés pour agir au quotidien aussi bien à la maison, au travail ou à l'école, en faisant ses achats ou même en bricolant. Le concept de la Semaine est basé sur la **prévention des déchets** c'est-à-dire avant que ce dernier ne soit produit, car **le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !**

**La prévention des déchets** c'est donc agir pour ne pas produire les déchets :

- en **consommant mieux** (consommation de produits peu emballés, écolabellisés),
- en **produisant mieux** (production de produits éco-conçus),
- en **prolongeant la durée de vie des produits** (réparation et don),
- et en **jetant moins** (compost par exemple) !

### Bien jeter !


Voici quelques informations en provenance de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

Certains déchets peuvent être **valorisés**, comme les déchets de cuisine transformés en compost. D'autres déchets peuvent être **recyclés** à condition de bien respecter les consignes de tri.

Vous trouvez aujourd'hui des possibilités pour valoriser quasiment tous vos déchets. Vérifiez que vous les connaissez toutes !

Sur les produits que vous achetez, vous trouvez plusieurs **symboles** qui vous donnent des informations précieuses pour éliminer vos déchets.



	<p><b>Le Triman</b></p>	<p>Depuis janvier 2015, ce nouveau logo a fait son apparition sur certains produits et emballages. Il indique que le produit ou l'emballage ne doit pas être jeté dans la poubelle des ordures ménagères mais doit être trié ou rapporté dans un point de collecte (bacs en magasins, déchèteries...) pour être recyclé.</p> <p>L'apposition du logo Triman par les industriels étant progressive, il ne figure pas encore sur tous les produits et emballages concernés. Donc attention, à ce jour l'absence de logo Triman ne veut pas dire qu'il ne faut pas trier le déchet.</p>
---	-------------------------	--

	<b>La poubelle barrée</b>	Elle figure sur les produits électriques et électroniques, sur les piles et les accumulateurs et indique que les déchets résultants de ces produits ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Ils doivent faire l'objet d'une collecte séparée selon les consignes en vigueur.
	<b>L'anneau de Möbius</b>	C'est le symbole du recyclage. Les produits qui l'arborent, ou leur emballage, sont recyclables. Néanmoins, ils seront recyclés si le système de collecte ou la filière du recyclage existent et si les consignes de tri sont correctement respectées. Le chiffre à l'intérieur de l'anneau qui peut être présent indique le pourcentage de matière recyclée qui entre déjà dans la composition du produit.
	<b>Le Tidy man</b>	Ce logo incite juste les consommateurs à jeter, dans une poubelle, les emballages et conditionnements des produits après consommation.
	<b>Le point vert</b>	Ce logo ne signifie PAS que le produit est recyclable. Celui-ci figure sur 95 % de nos emballages... Il permet juste de reconnaître une entreprise partenaire du programme français de valorisation des emballages ménagers. Il ne signifie pas que les produits sont recyclables.

<b>Les symboles d'identification des matériaux :</b>	Aluminium	Acier	Polyéthylène haute densité
Ils servent à identifier les matériaux lors du tri des produits usagés et de leurs emballages en vue d'en favoriser le recyclage. Ils ne présument donc pas du recyclage effectif du produit qui les porte.			

<b>Des symboles pour reconnaître les déchets dangereux :</b>  Certains déchets sont <b>dangereux</b> à la fois pour <b>l'environnement</b> et pour la <b>santé humaine</b> . Vous ne devez en aucun cas les jeter dans la nature ou aux eaux usées.	Dangers sur la santé	Corrosif	Toxique par contact, ingestion ou inhalation
	Inflammable	Comburant (favorise l'inflammation)	Explosif
Dangereux pour l'environnement, la faune et la flore	Cancérigène	Gaz sous pression	

## Focus sur les emballages et papiers cadeaux de Noël

Placés sous le sapin, on ne voit qu'eux. Ils participent au charme du cadeau, c'est évidemment les papiers cadeaux. Il existe plusieurs solutions pour emballer sans trop générer de déchets. Cette année, laissez libre cours à votre imagination :

- ✓ privilégiez le papier cadeau recyclé et issu de forêts gérées durablement ;
- ✓ privilégiez les papiers cadeaux faciles à recycler : ceux qui ne brillent pas ! Les papiers brillants ne peuvent pas être recyclés et doivent être mis dans la poubelle normale alors que les emballages en papier peuvent être mis dans le bac de tri ;
- ✓ les journaux, les magazines et le papier kraft peuvent devenir des papiers cadeaux. Résultat vintage garanti ;
- ✓ utilisez de jolis sacs en papier épais que vous pourrez réutiliser plusieurs fois. Nouez des tissus ou des foulards autour de vos cadeaux...

### A Noël, beaucoup d'emballages à trier

- ✓ Dans la poubelle pour emballages et papiers : les emballages cartonnés comme les boîtes des parfums, de chocolats, les emballages cartonnés de jouets (sans le polystyrène), les papiers cadeaux non brillants, les enveloppes, le papier journal, les cartes de vœux... ;
- ✓ dans la poubelle pour le verre : les bocaux en verre, les bouteilles ;
- ✓ dans la poubelle classique : les emballages en plastique (sauf si vous avez reçu la consigne inverse de votre ville), le polyester, le polystyrène, le papier cadeaux brillant, les sachets en plastique fin qui entourent les jouets, les rubans et nappes en papier usagées (qui contiennent souvent des fibres plastiques), la vaisselle jetable... ;
- ✓ en déchèterie : le sapin, les piles, les grands cartons...



© F.CLEMENT/ADEME

### A suivre...

*Pour toute question relative aux informations contenues dans ce bulletin, vous pouvez contacter Emilie FLUCKIGER, coordonnateur administratif.*